

ENGAGÉ
RSE
MODÈLE AFAQ 26000

Progression ★
AFNOR CERTIFICATION



★ Cave de Tain - Tain L'Hermitage

Date : 27/10/2023

afnor
CERTIFICATION



SOMMAIRE

FICHE D'IDENTITÉ	4
CONCLUSIONS GÉNÉRALES DE L'ÉVALUATION	6
RÉSULTATS DÉTAILLÉS	9
1. VISION EN TERMES DE RESPONSABILITE SOCIETALE ET GOUVERNANCE.....	10
2. MISE EN ŒUVRE : INTÉGRATION DE LA RS ET COMMUNICATION.....	11
3. RESSOURCES HUMAINES, RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL	12
4. MODES DE PRODUCTION, DE CONSOMMATION DURABLES ET QUESTIONS RELATIVES AUX CONSOMMATEURS	14
5. ANCRAGE TERRITORIAL : COMMUNAUTÉS ET DÉVELOPPEMENT LOCAL	16
6. INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX.....	17
7. INDICATEURS SOCIAUX	18
8. INDICATEURS ÉCONOMIQUES	19
L'AVIS DES PARTIES PRENANTES	
ANNEXE	21
LE PLAN D'ÉVALUATION	22

Clause de confidentialité : ce rapport d'évaluation est confidentiel et limité en diffusion aux services de l'organisme de certification et de l'organisme évalué. Il demeure la propriété exclusive de l'organisme de certification.

@ Toute reproduction intégrale, faite en dehors d'une autorisation expresse de l'organisme de certification ou de ses ayants cause, est illicite. CERTI F 1627.3 – 03/2017



FICHE D'IDENTITÉ

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ENTITÉ

Nom de l'entité	Cave de Tain
Numéro d'affaire	3181322
Date de l'évaluation initiale	11-13/04/2022
Code NAF du site (liste)	03
Mots clés activité	Viticulture vinification
Adresse site	22 Route de Larnage
Adresse site (complément)	-
Code postal site	26602
Ville site	TAIN L'HERMITAGE Cedex

DIRIGEANT SITE / ENTITÉ

Nom	BEAU
Prénom	Ludovic
Fonction	Directeur Général
Tél.	04 75 06 96 84
Email	ludovic.beau@cavedetain.com

INTERLOCUTEUR PRINCIPAL SITE / ENTITÉ

Nom	LAPASSAT
Prénom	Céline
Fonction	Référent RSE
Tél.	04 75 06 96 84
Email	celine.lapassat@cavedetain.com

RESPONSABLE D'ÉVALUATION

Nom	MILLET
Prénom	Anne-Christine
Tél.	06 07 76 05 11
Email	millet@auditerre.com

CHARGÉ DE CLIENTÈLE AFNOR CERTIFICATION

Nom	DUVAL
Prénom	Maïté
Société	AFNOR CERTIFICATION
Adresse	11 rue Francis de Pressensé
Code postal	93571
Ville	LA PLAINE SAINT DENIS
Tél.	05 57 29 14 24
Email	maite.duval@afnor.com

COMMENTAIRE / PÉRIMÈTRE

Commentaire Périmètre	Cave Coopérative plusieurs sites dans le village
Parties prenantes rencontrées au cours de l'évaluation	Président Monsieur Claude LAYS , conseil d'administration (3 membres) entretiens des responsables et du personnel en cave, Processus : Direction, Qualité, RH, maintenance, commercial, marketing
Détail des dates de l'évaluation	Préparation septembre 2023 Réalisation évaluation sur site : mardi 24 et mercredi 25 octobre 2023
Type d'évaluation	Suivi à 18 mois



CONCLUSIONS GÉNÉRALES DE L'ÉVALUATION

SYNTHÈSE GLOBALE

Devenir Engagé RSE / Vignerons Engagés, c'est adresser un signal fort : celui d'une organisation **qui assume les impacts de ses décisions et s'engage pour un développement durable** de ses activités.

Le Label Engagé RSE et le label Vignerons Engagés évaluent le niveau d'intégration des principes de l'ISO 26000 dans la stratégie et le management des organisations de la filière viti / vini.

L'ISO 26000 est l'**unique norme internationale** qui vise à fournir aux organisations les lignes directrices de la responsabilité sociétale. Elle donne un cadre international de comportement à tout type d'organisation (entreprises, collectivités, ONG, fédérations et syndicats...) quels que soient sa taille et ses domaines d'actions. La norme ISO 26000 respecte les grands textes fondateurs internationaux comme la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, les conventions de l'Organisation Internationale du Travail...

Le Label Engagé RSE et le label Vignerons Engagés sont basés sur un référentiel d'évaluation exigeant, conçu pour répondre de manière robuste et pertinente à deux problématiques des organisations :

- En interne, pour **comprendre, évaluer** mais également **piloter** la responsabilité sociétale, de manière efficace et visible ;
- En externe, pour offrir un gage fort de **crédibilité** quant à la **communication** et à l'affichage des **résultats** d'une évaluation tierce-partie du niveau de maturité.

Les labels sont délivrés après une **évaluation sur site** durant laquelle les **parties prenantes internes et externes** à l'organisation sont **rencontrées et interviewées** par des experts RSE d'AFNOR Certification aux **compétences sectorielles** reconnues.

La Cave de Tain l'Hermitage est née en 1933 de la volonté d'une centaine de vignerons, sous l'impulsion de Louis Gambert de Loche, son premier président. Propriétaire terrien et grand humaniste, son vignoble d'Hermitage a été acquis par La Cave de Tain l'Hermitage en 1956.

Les générations successives ont fait grandir l'entreprise qui compte aujourd'hui plus de 300 viticulteurs, 67 salariés, avec la même volonté de pérennité de leurs exploitations et de réussite économique collective que celle du fondateur.

La Cave de Tain est située au pied de la colline de l'Hermitage. Au cœur du vignoble historique des Côtes du Rhône septentrionales, elle élabore et commercialise 5 crus et des vins de Pays sur près de 1100 hectares de vigne, ce qui en fait le principal producteur de crus de la Vallée du Rhône.

Ses appellations sont les AOC Crozes-Hermitage rouge et blanc, AOC Hermitage rouge et blanc, AOC Cornas, AOC St Joseph rouge et blanc, AOC Saint-Péray

La Cave de Tain l'Hermitage vinifie environ 40 % des AOC des Côtes du Rhône Septentrionales.

Ses vins IGP (INDICATION GEOGRAPHIQUE PROTEGEE) les Syrah (rouge & rosé) et Marsanne

Bilan de l'évaluation de suivi :

La Cave de Tain continue d'afficher une croissance régulière, permettant aux adhérents de vivre correctement de leurs activités d'assurer la transmission, et de nombreux prix/médailles viennent couronner cette dynamique.

Elle est parmi les premiers engagés dans la démarche VDD en rejoignant dès 2007 l'association : Depuis cette date, la labellisation est ainsi renouvelée tous les 3 ans lui permettant d'utiliser la marque "Vignerons Engagés".

L'évaluation RSE réalisée montre un axe fort concernant une nouvelle approche marketing et commerciale, visant une meilleure valorisation des vins, pour une rémunération en croissance des coopérateurs. Cette approche intègre une capitalisation sur le niveau de gamme atteint notamment par les cuvées issues de parcelles PREMIUM L'Hermitage, mais aussi les bénéfices de la démarche RSE, notamment dans sa dimension viticole et d'évolution du packaging.

La coopérative est en phase de transition, avec l'augmentation des volumes à venir (extension de la production de 15%), l'innovation via une viticulture fortement engagée, la production de vins qualitatifs, des enjeux environnementaux forts pour la cave.

Les sous domaines suivants, méritent un renforcement dans l'analyse des enjeux et la mesure des résultats :

- Une analyse environnementale plus détaillée montrant les progrès d'une année sur l'autre, par exemple sur les sujets suivants : La démarche d'éco-conception en cours de déploiement appuyée sur un bilan carbone/ressources/fin de vie et les projections attendues pour le packaging sous forme d'un objectif et d'un résultat mesurable, l'analyse des potentiels de réduction de la consommation d'eau (en cours) et des rejets face aux enjeux de traitement en aval par la station communale, une analyse fine des bilans déchets, en lien avec les exigences légales et dans un souci de réduction à la source ... Un modèle de type ISO14001 ou bilan matière serait pertinent.
- Un déploiement de la politique sociale dans un objectif de résultats en utilisant le tableau de bord actuel en le complétant des axes du référentiel - santé, sécurité, qualité de vie au travail, diversité, attractivité, contrats, ...- permettant de mesurer l'efficacité des nombreux plans d'action en cours,
- Le suivi des relations avec les prestataires et fournisseurs (axes sociaux et environnementaux) et les bénéfices partagés, le suivi des axes sur la loyauté des pratiques, les résultats des synergies locales,

Il est donc proposé dans la continuité de l'évaluation de 2022 :

- Une mise à jour de l'analyse des 7 domaines de l'ISO26000 pour identifier tous les enjeux RSE de la coopérative, et de compléter le SWOT appliqué dans chaque métier pour alimenter une analyse des priorités de la coopérative, structurer un plan d'action stratégique.
- La hiérarchisation de ces enjeux, appuyés sur une écoute active des parties prenantes externes principales, avec, en priorité, les clients de façon à s'assurer que certains enjeux sont soit compris, soit à intégrer dans une stratégie de communication externe clarifiée.
- Intégrer la dimension légale, notamment en environnement – l'arrêté préfectoral et les évolutions ICPE, la convention avec la station d'épuration, le décret tertiaire, le bilan des contrôles réglementés (énergie, carbone, filières déchets, équipements ...) – de façon à sécuriser le niveau de maîtrise
- L'expression des potentiels d'amélioration classés par ordre d'importance serait une vraie base de travail des choix à planifier à moyen terme pour établir une trajectoire sur ces différents sujets à moyen terme (2030),
- L'intégration des enjeux principaux dans chaque métier (processus) serait un plus pour une délégation des responsabilités au niveau le plus adéquat, et en complétant si nécessaire les compétences de chacun sur le ou les sujets qui le concernent,
- Le choix des indicateurs pertinents et l'élargissement des modalités de communication interne et externe sur ces enjeux.

Cette évaluation, étape intermédiaire vers le renouvellement en début 2026 du label montre que la cave reste dans le niveau 1 du label, mais avec un fort potentiel de progression vers le niveau 2 dès lors que les points ci-dessus seront explicités.







1

VISION EN TERMES DE RESPONSABILITE SOCIETALE ET GOUVERNANCE

SYNTHÈSE ★

La cave connaît ses enjeux RSE et conduit avec le conseil d'administration une politique volontariste d'investissements : qualité des vins attendus, croissance des volumes continue - justifiant d'un projet de nouvelle ligne de conditionnement intégré dans un plan directeur pluriannuel remarquable- mais aussi un suivi vigilant des processus qualité , viticulture, et un axe sur le packaging écoconçu incluant la baisse du poids de la bouteille.

Les aléas climatiques, la forte réglementation, les attentes des parties intéressées externes sont également déclinés de façon extrêmement organisée dans le processus de viticulture, structuré de façon exemplaire selon le PDCA (plan, do, check et act) : Des études précises, une écoute du contexte, la mise en œuvre de réponses dans des plans d'action appuyés sur les diagnostics vignobles, la mesure des résultats sur Ginkoweb, un apprentissage partagé et une communication externe d'excellente qualité relayée dans les médias.

Dans ce contexte, les donnée d'entrée des autres métiers et, en particulier, l'écoute des parties intéressées formalisée, nécessite d'être remise à jour et suivie (ex : appréciation de la collectivité sur la prise en charge des investissements de la station, appréciation des clients internationaux sur la politique RSE – axe social, environnemental, développement local -); L'enquête client réalisée au caveau, intégrée dans la démarche de l'agence de marketing en charge de la nouvelle stratégie commerciale visant la mise en valeur des vins, est très bien orientée qualité et valeur perçue mais méritera d'aborder explicitement les axes environnementaux et sociaux.

L'appui sur des données d'études sur l'environnement (citées en introduction), des nouveaux enjeux du territoire, de l'évolution du contexte social (attentes dans les réunions RH participatives de 2023), sont aujourd'hui des bases qui permettront de transformer le SWOT2023 vers une priorisation des risques et des opportunités de la cave, couvrant les axes de la RSE et permettant de réactualiser la vision RSE moyen terme (échéance des investissements).

Il est ainsi recommandé pour courant 2023, avec le nouveau CODIR, une feuille de route qui pourra intégrer les éléments fondateurs suivants :

- L'analyse des enjeux et des parties intéressées dans les métiers pour « visualiser » le Pareto des attentes
- La formalisation d'une nouvelle vision RSE, intégrant le positionnement produit dans les deux marques, pour compléter l'ancien engagement « qualité »
- La mise en place de plans d'action stratégiques précisant la délégation dans les métiers et pilotés par le CODIR, les échéances à atteindre à moyen terme
- La mention dans les plans d'action des ressources techniques, managériales et financières attendues par les parties prenantes externes telles la DTPP dans le cadre du projet de réduction des consommations d'eau et des rejets.
- Une réflexion pour approfondir l'analyse des enjeux RSE des processus support
- Le maintien de la communication positive sur les succès de la viticulture pour continuer d'agir en faveur de l'acceptation de l'activité au sein des territoires,
- La valorisation des projets régionaux de la cave et de synergies locales en cours de déploiement
- La poursuite de la dynamique de la journée de cohésion du mois de juin, de l'implication du personnel dans un management transversal clarifiant les échanges aux interfaces des processus, et procurant les éléments de Qualité de vie au travail attendus.

2 MISE EN ŒUVRE : INTÉGRATION DE LA RS ET COMMUNICATION

SYNTHÈSE ★

La démarche RSE est appuyée, de façon naturelle, sur les processus de l'entreprise, construits pour la démarche qualité. En particulier, les processus suivants sont construits ou en cours de mise à jour vis-à-vis des axes RSE : packaging, viticulture, innovation produit, une partie des achats responsables. En particulier les systèmes de management de la sécurité alimentaire certifié IFS apparaît robuste.

L'analyse des enjeux de la cave permettra de déterminer les opportunités en complétant le SWOT réalisé, afin de donner un cadre, une vision, des valeurs sociales, et les axes essentiels des trajectoires (cf chapitre vision), qui sont nécessaires en donnée d'entrée des « métiers ».

En particulier les processus suivants restent à compléter face aux axes RSE_ : environnement, achats (responsables), maintenance (dont projets), ressources humaines (axes RSE tels politique salariale, diversité, égalité, actions en faveur du personnel dont saisonniers ...).

L'arrivée d'une nouvelle équipe de gouvernance – direction qualité, direction production/logistique, et direction commerciale - donne un nouvel élan et permettra d'élargir les outils de planification de la qualité existant dans la cave aux domaines suivants :

- le partage des attentes des parties intéressées
- la vision et les valeurs en 2023
- les principaux risques et les belles opportunités, hiérarchisés pour simplifier le pilotage,
- la définition des objectifs 2024-2030, soutenant l'approche de plan directeur du site
- des plans d'actions précis pour chaque objectif
- une cascade des instances : du conseil d'administration vers le CODIR puis vers le personnel
- l'attribution dans chaque processus des sujets principaux résultant de la hiérarchisation,
- et des indicateurs de suivi des résultats.

Cette dynamique pourra s'appuyer sur le modèle du pilotage sous trois axes de la viticulture sociaux (SST), environnementaux (climat, pollutions) et de performance (valeur des approvisionnements dans une approche de gestion parcellaire), concluant sur l'excellence et une communication externe de qualité.

L'intégration des 7 « domaines » de la RSE, le soutien de l'économie circulaire, la meilleure formalisation des enjeux sociaux positifs et négatifs, devront permettre de faciliter la structure de la « communication externe » dont l'approche mesurable reste à approfondir : choix d'objectifs et d'indicateurs de résultats, approche en suivant les ODD, les indicateurs du GRI, référentiels universels .. La formation des équipes et du CODIR sur ces sujets pourra être réactualisée depuis les modules réalisés au début de la démarche de la cave, et en intégrant les nouveaux arrivants.

La veille réglementaire sociale et environnementale, en particulier le dossier ICPE (arrêté ministériels et niveau de conformité) mais aussi la veille technique restent à formaliser avec les responsabilités associées et les enregistrements d'analyse de la conformité.

3

RESSOURCES HUMAINES, RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL

SYNTHÈSE ★

Le suivi de la démarche de gestion des ressources humaines s'appuie sur des enquêtes de satisfaction du personnel successives puis, plus récemment, sur des proposition réalisées en séminaire de cohésion en juin 2023, axe très en amélioration en 2023.

Un suivi régulier des dossiers administratifs fait apparaître, de plus, des axes RSE tels une accidentologie faible, une démarche visible en faveur de l'égalité, une vraie vigilance vis-à-vis des parties intéressées externes comme les actions en faveur du logement des saisonniers...

La nouvelle équipe d'encadrement conduit à une redéfinition des responsabilités et autorités qui méritera d'être explicitée sur les sujets sociaux et environnementaux. Une analyse des besoins de compétence sur les enjeux identifiés pour la coopérative (SWOT et plans d'action prioritaires) devrait soutenir la maîtrise des axes RSE de chacun, mais aussi leur motivation à déployer la vision et les valeurs humaines historiques de la coopérative. La « formation RSE » pourrait devenir « les formations nécessaires à chacun dans son métier » pour approfondir ses objectifs RSE (cf chapitre 2 : délégation des objectifs RSE de chaque processus : ex : priorités sécuritaires à la cave dont risque anoxie, priorités environnementales dont réduction de la consommation d'eau sur chaque poste ...

Ce processus, en s'appuyant sur les items sociaux du label pourra formaliser, un engagement social et sociétal autour des valeurs : Des emplois stables (CDI) , une recherche d'égalité et de diversité, la gestion des groupes vulnérables dont les stagiaires saisonniers, une constante recherche de qualité de vie au travail - QVT ... Le support est libre et peut être un livret d'accueil, une charte, une « politique sociale » créée avec un groupe représentant du personnel, une fresque RH visuelle ...

L'intégration de la gestion des Ressources Humaines sur la chaîne de valeur, existante mais non organisée, pourra être précisée, en valorisant les apports de compétence des prestataires et sous-traitants au projet d'entreprise, et même à la sécurisation de fonctions clés.

De même la notion de représentant du personnel pourra être revisitée, du cadre légal (CSE) vers le nouveau mode « participatif » mis en place cette année.

Une formalisation des axes sociaux des projets (plan directeur) serait réellement pertinente. Ce point repris dans le paragraphe 4 sur l'éco-socio conception, permettrait de montrer la valeur des choix orientés vers la qualité de vie du personnel, mais aussi les forces de la cave en termes d'emploi local. Cette analyse préalable aux projets, être ensuite déclinés en objectifs RSE pour la cave, mis en valeur dans la communication interne et externe.

La Santé et sécurité au travail montre une accidentologie faible, des investissements déjà visibles sur l'ergonomie et de nouveaux projets dans le cadre de la ligne de conditionnement.

Cependant restent à approfondir les analyses des risques :

1. le Document unique d'évaluation des risques professionnels, en particulier les situations de travail précises, l'analyse des risques (colonne 4 incomplète), la participation du personnel,

- intégration des améliorations chaque année, la prise en compte de la réévaluation des dangers et risques après les accidents, le niveau de conformité des contrôles.
2. La formalisation des analyses des risques et des opportunités dans les projets, notamment en faveur de la santé, tels ceux de la nouvelle ligne de conditionnement - robotisation, ergonomie...)

Ces dispositions pourront également être abordées dans des groupes de travail, et par le principe de subsidiarité, au plus près des employés et des parties intéressées (prestataires clés).

4

MODES DE PRODUCTION, DE CONSOMMATION DURABLES ET QUESTIONS RELATIVES AUX CONSOMMATEURS

SYNTHÈSE ★

Les fondamentaux du label sont garantis : Diagnostics vignobles sur 83% des surfaces, renouvellement tous les 5 ans, la maîtrise des enjeux de sécurité alimentaire des vins attendus par les clients la poursuite d'investissements de capacité et une amélioration de la sécurité/santé au travail.

Une innovation responsable est constatée de façon transversale ainsi que de nombreux projets exemplaires en 2023 :

- En viticulture : pratiques, enherbement, traitement des sols, biodiversité (éco pâturage, replantation haies – hébergement auxiliaires de la vigne, nichoirs habités à 30% - mésanges, chauve-souris, abeilles, , intrants pilotés en deçà des moyennes régionales ...), suivi des consommations d'eau et substitution eau de ville / eau du Rhône, maîtrise des traitements (voisins prévenus, usages des EPI, utilisation du phytobac, transfert des bonnes pratiques du BIO vers la viticulture conventionnelle), statistiques disponibles sur Ginko web. En final : réalisations communiquées par affiches sur le territoire et via France 3.
- En vinification : qualité et certification IFS dont audits inopinés depuis 2022, résultats des vins et médailles (Josh Reynolds – 2020, Richard Hemming MW – 2019...), nouvelle ligne de conditionnement avec des objectifs d'ergonomie et de réduction des impacts à préciser.
- Du point de vu sociétal : intégration locale : synergies écotourisme, 2è caveau, ... ,
- Par la démarche packaging / emballages : réduction du poids des bouteille, choix de suppression de la collerette en cours, des résultats attendus avec un impact carbone, et éventuellement un impact biodiversité – dont plastiques - à mesurer.
- Mais aussi selon l'axe de « loyauté des pratiques » : prestataires locaux renouvelés, positions commerciales (participation aux frais de publicité...)

Le lien entre les axes sociaux et environnementaux des projets, dont les particularités du site en termes de ressources pourront toutefois être analysés de façon préalable aux projets, être ensuite déclinés en objectifs RSE pour la cave. Ceci pourra être réalisé à partir des SWOT dans chaque processus pour identifier le Pareto des priorités.

En effet, l'enjeu principal rencontré par la cave est le risque des limites territoriales : Un plan d'action pluriannuel en coordination avec la collectivité pourra alimenter la « trajectoire » environnementale de la cave et ses objectifs à une échéance moyen terme incluant réduction des consommations d'eau, des rejets. Celui-ci nécessitant ressources, expertises technologiques, compétences internes et externes, il pourra être pertinent de s'appuyer sur une assistance à maîtrise d'ouvrage pour le définir.

Le sujet de l'achat responsable est en évolution avec la remise à plat des enjeux (bouteilles et autres emballages, produits œnologiques, dispositions du marketing telles la présence pour les dégustations sur le territoire national), mais aussi des choix industriels avec des équipements et prestations dont la dimension sociale et environnementale sera à mieux définir de façon à justifier puis mesurer l'efficacité de son impact : analyses de cycle de vie, réduction à la source et économie circulaire restent à définir dans une vraie démarche coordonnée pour établir et suivre l'efficacité des partenariats «gagnant gagnant» avec les fournisseurs.

Plus largement la notion de marketing responsable pourra être clarifiée, de même que la conception des produits en lien avec le nouveau processus commercial :

En effet, le champ et le périmètre de ces processus pourra être défini selon les attentes « RSE » des clients sur le produit, ce qu'il véhicule en termes d'images locales, allant au-delà de la démarche historique (produits/packaging/relations client et dégustation ...) et ceci selon les différents segments de clientèle (tourisme local, GDD, distribution, export). La fiche projet pourra être enrichie des domaines de la RSE validés comme importants lors de chaque processus d'innovation.

5

ANCRAGE TERRITORIAL : COMMUNAUTÉS ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

SYNTHÈSE ★

Le projet RSE est fondé sur la vie de la profession viticole sur la région ; Il vise le développement de l'activité, le soutien de la rentabilité des exploitations, la recherche de solutions de viabilité dans le contexte de changement climatique, et plus récemment faciliter la transmission, et avec les ODG favoriser la libération des droits de plantation pour installer de nouveaux viticulteurs (1000 hectares).

Les constats de cette année montrent l'efficacité des actions locales :

- L'augmentation des surfaces plantées (cible 1200 hectares) par des primo accédants
- Le démarrage du 2^e caveau, contigu du magasin Valrhona,
- L'aide au logement des employés saisonniers,
- Enfin l'accomplissement du projet de la villa Caroube qui a trois objectifs :
 1. Un espace réceptif pour la réalisation d'évènements relatifs aux vins et à la promotion de la région
 2. L'organisation de services en lien avec l'œnotourisme
 3. La formation continue dans le domaine du vin

Des partenariats sont établis et les relations locales sont vivantes.

Le suivi de ces projets est peu explicite, et la valorisation de tous les partenaires, même technique pourrait être renforcée. La cohérence entre l'analyse des enjeux (SWOT) pour la cave, sa vision dans un engagement écrit puis la mesure de l'efficacité des projets reste à documenter. Ceux-ci apparaissent pourtant de plusieurs natures :

- Notoriété de la cave
- Suivi sur les réseaux sociaux
- Ventes croissantes dans les segments plus rentables
- Volume d'œnotourisme généré (en CA)
- Nombre de visiteurs (100 000 en 2023 au caveau)

6 INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

SYNTHÈSE ★

Les Indicateurs environnement sont suivis globalement avec un reporting en revue de direction annuelle.

Les indicateurs liés à la viticulture, intrants et suivis sont par contre de façon détaillée.

Les constats de 2021 sont encore valables en ce qui concerne la recherche d'indicateurs, de performance tant sur la maîtrise des exigences légales (rejets, tri et valorisation de chaque déchets, respect des contrôles liés à la prévention ...) que sur les ressources et impacts sur la santé restent à construire (liste ci-dessous non exhaustive des sujets abordés pendant l'évaluation):

- Efficacité de la prévention incendie
- Bilan rejets et conformité (convention, Arrêté préfectoral...)
- Utilisation des consommables, des énergies et mise à jour des données carbone (dont contribution positive de la culture)
- Limitation des intrants chimiques, et réduction des distances des approvisionnements ...
- Poids des bouteilles, des emballages et contribution à l'éco conception (limitation des plastiques, matériaux eco- responsables en pourcentage ...)

...

Un résumé de la performance sur ce chapitre pourra consolider le rapport RSE et permettre de communiquer, comme cela est réalisés en viticulture, selon les enjeux et les attentes des parties intéressées, et en confrontant ces chiffres avec la profession pour se comparer (label niveau Confirmé).

7 INDICATEURS SOCIAUX

SYNTHÈSE ★

Ce chapitre concerne l'emploi, la sécurité et santé au travail et la qualité de vie au travail, la formation et l'éducation, la diversité/équité et égalité des chances, les droits humains et la société civile, la satisfaction des parties prenantes (attentes sociales)

Les données sociales sont suivies régulièrement et communiquées au personnel via le CSE.

L'animation d'ateliers avec le personnel lors des journées de cohésion a permis de déterminer des axes phares sur le principe du questionnement « j'aime, je n'aime pas, je suis prêt à changer sur ce point ... ». En sont issus un renforcement de la nécessité de l'esprit d'équipe au sein de la cave, et une meilleure communication aux interfaces : Des engagements vont être pris avec le nouveau CODIR en la matière et devraient permettre de définir des objectifs mesurables.

Les chiffres du suivi administratif du personnel sont remis à jour chaque année :

Des tendance positives :

Absentéisme courte durée 0,88 % faible, de longue durée 5% lié à un arrêt long

Fort investissement en formation 3,6%

Volume des intérimaires en hausse (7487 heures) mais nécessaire à la souplesse des périodes de point (vendanges...)

Handicap : chiffres dans la moyenne (2%)

Les autres indicateurs RSE du label relatifs à la diversité, le suivi d'une pyramide des âges, les maladies professionnelles, les investissements en faveur de la santé (% investissements pour robots, ergonomie....), la maîtrise des compétences essentielles dans un objectif de gestion prévisionnelle des emplois, restent à consolider.

Les clients de la cave engagés dans des démarches de reporting extra financier (déclaration de performance extra financières en France, en devenir la CSRD Corporate Sustainability Reporting Directive applicable dès 2024), pourront être intéressés par des données ciblées, à définir dans l'écoute de ces clients (cf § 1) de la part de leur fournisseur. La trajectoire du poids de la bouteille, principal axe du scope 3 du bilan carbone des caves, sera sans doute attendue de la part des clients les plus matures, en priorité. Une réflexion sur les clients étrangers (pays anglosaxons, Europe du nord, dont on attend des réactions positives plus rapides que le réseau traditionnel) pourront être anticipées dans des enquêtes adaptées. Un collectif au sein de Vignerons Engagés serait réellement pertinent sur ces sujets (synergies des études export pour les Champagne, vins d'Alsace, ...).

La mesure de la satisfaction des parties prenantes dont celle des sous et co-traitants /partenaires pourra être aussi mesurée pour évaluer la durabilité des relations et ajuster les conditions des contrats aux hommes.

8

INDICATEURS ÉCONOMIQUES

SYNTHÈSE ★

Ce chapitre concerne la performance économique et présence sur le marché, la redistribution de la valeur ajoutée, la politique salariale, les investissements RSE, la qualité et la satisfaction des consommateurs, la satisfaction des parties prenantes externes en matière de développement durable.

Sont analysés lors de cette évaluation les points suivants :

- Le CA et rentabilité en amélioration (33 Millions d'Euros en 2022 soit +7%)
- La Capacité d'autofinancement et trésorerie importantes ayant permis les projets d'extension de la cave (chais, ligne d'embouteillage) avec un endettement limité (36%), et l'évolution 2023
- La solidité financière de la coopérative par ses investissements
- Le taux de marge nette en légère amélioration en grande distribution et hausse de la part des ventes locales à forte marge.

Un résumé de la performance sur le chapitre des indicateurs économique pourra faire l'objet d'un tableau de bord pluriannuel pour une analyse et un partage (CA, CSE...), montrer les progrès, suivre les axes du « plan directeur » en associant des indicateurs clés habituels et les résultats des objectifs du conseil d'administration, parmi lesquels le suivi de l'objectif de 25% de ventes locales et leur bénéfice, les mesures de satisfaction de clients qui ne sont plus réalisées aujourd'hui.

La notion de partage de la valeur reste à explorer, abordée en CA elle pourra faire l'objet d'une communication rassurante : pérennité de l'outil de travail et investissements, part au producteur, part à l'exploitant ...

Un axe de progrès est également signalé sur l'axe « consommation responsable » de la RSE :

La cave étant mature en matière de sécurité alimentaire, la préparation d'indicateurs de résultat relatifs à la protection du consommateur serait pertinente : Il s'agit aujourd'hui d'indicateurs de responsabilité face aux produits, pour lesquels la profession est souvent attendue : intrants, maîtrise des risques (SO2), réduction des additifs avant que l'affichage nutritionnel n'arrive.

En effet, ces données peuvent être utiles en cas de crise, mais seront probablement et progressivement demandées par la Grande Distribution et peut être certains clients haut de gamme (NB cela n'est pas encore démontré mais une écoute client serait intéressante sur ce point, ne serait-ce que pour surveiller la montée éventuelle des attentes (cf § 1 écoute des parties intéressées).

Les introduire petit à petit dans les négociations avec les acheteurs permettrait de montrer à la fois, le niveau de maîtrise (données sécurité alimentaire disponibles), et la capacité d'anticipation de la communication transparente de la cave dans ces domaines.



LES PRE-REQUIS VIGNERONS ENGAGES

- Adhésion à l'association Vignerons en Développement Durable
- Réalisation d'un diagnostic initial développement durable
- Réalisation du Diagnostic Vignoble auprès du (des) responsable(s) vignoble pour les domaines particuliers ou des producteurs pour les coopératives, représentant au moins 50% de la déclaration de récolte, puis 80% en renouvellement -> satisfait 83%
- Pourcentage des Diagnostics Vignoble de suivi réalisés chaque 5 ans : 100% réalisés
- (en initial) Questionnaire préliminaire : l'organisation remplit de manière exhaustive le questionnaire et renseigne les indicateurs obligatoire





LE PLAN D'ÉVALUATION

PLANNING EVALUATION ENGAGE RSE/VIGNERONS ENGAGES 16-17/10/2023 CAVE DE TAIN TAIN L'HERMITAGE (26)

Evaluateur : Anne-Christine Millet

Contact entreprise : Céline LAPASSAT

LES APPROCHES DU MODELE

1. Vision en termes de RS et Gouvernance

- 1.1 Réflexion globale sur l'activité et le modèle économique
- 1.2 Identification et dialogue parties prenantes
- 1.3 Analyse et hiérarchisation des enjeux/impacts de et sur l'organisation au travers des questions centrales
- 1.4 Gouvernance et prise de décisions
- 1.5 Loyauté des pratiques

2. Intégration de la RS et communication

- 2.1 Place de la politique RS et des objectifs dans la stratégie d'entreprise
- 2.2 Identification des rôles et responsabilités
- 2.3 Management de la RS
- 2.4 Veille et conformité réglementaire
- 2.5 Veille technologique, concurrentielle et sur les bonnes pratiques

3. Ressources humaines, relations et conditions de travail

- 3.1 Déclinaison de la politique RSE au niveau des RH
- 3.2 Formation et compétences
- 3.3 Implication du personnel vis-à-vis de la stratégie RS
- 3.4 Egalité, diversité et intégration des groupes vulnérables
- 3.5 Gestion des carrières et partage des valeurs
- 3.6 Dialogue social
- 3.7 Santé et sécurité au travail SST

- 1.6 Leadership et investissement des dirigeants
- 2.6 Gestion des systèmes d'informations et données
- 2.7 Communication interne
- 2.8 Communication externe
- 3.8 Qualité de vie au travail QVT

4. Modes de production, de consommation durables et questions relatives aux consommateurs

- 4.1 Innovation, conception et modes de production durable
- 4.2 Achats responsables
- 4.3 Prévention de la pollution
- 4.4 Utilisation durable des ressources et contribution à la réduction des GES
- 4.5 Production de l'environnement et biodiversité
- 4.6 Relation clients, consommateurs et marketing responsable
- 4.7 Responsabilité du fait des produits et des services vis-à-vis des consommateurs et des autres parties prenantes

5. Ancrage territorial et développement local

- 5.1 Lien entre la stratégie RS et la stratégie d'aménagement du ou des territoire(s)
- 5.2 Contribution au développement environnemental et à l'aménagement du ou des territoire(s)
- 5.3 Contribution au développement social du ou des territoire(s)
- 5.4 Contribution au développement économique du ou des territoire(s)

LES INDICATEURS DU MODELE

6 Indicateurs environnementaux

- 6.1 Matières premières
- 6.2 Intrants
- 6.3 Eau
- 6.4 Sols
- 6.5 Biodiversité
- 6.6 Energie
- 6.7 Gaz à effet de serre GES
- 6.8 Déchets
- 6.9 Satisfaction PP environnement

7 Indicateurs sociaux

- 7.1 Emploi
- 7.2 SST et QVT
- 7.3 Formation et éducation
- 7.4 Diversité, équité et égalité des chances
- 7.5 Droits de l'Homme et société civile
- 7.6 Satisfaction PP attentes sociales

8 Résultats économiques

- 8.1 Performance économique et présence sur le marché
- 8.2 Redistribution de la valeur ajoutée
- 8.3 Politique salariale
- 8.4 Investissements RSE
- 8.5 Qualité et satisfaction des consommateurs
- 8.6 Satisfaction des attentes des parties prenantes externes en termes de DD

Tain l'Hermitage le mardi 24 octobre 2023			
Heures	Thème	Thèmes abordés (§ Engagé RSE/ V Engagés)	Nom
8h45		Arrivée sur site de la cave	
9h00	Réunion de lancement	Présentation du programme des 2 jours et ajustements si nécessaire, objectifs de l'évaluation de suivi	
9h15	Vision RSE et principes	Présentation des évolutions de la cave coop : contexte, enjeux, parties prenante 1.1 Réflexion globale sur l'activité et le modèle économique Attentes des parties prenantes externes en 2022 (évolutions) § 1.2 Identification et dialogue parties prenantes Lien entre l'activité et l'implication vis-à-vis des 7 questions centrales de l'ISO26000 – mise à jour 2022 1.3 Analyse et hiérarchisation des enjeux/impacts de et sur l'organisation au travers des questions centrales Loyauté /éthique : évolutions notables § 1.5 Loyauté des pratiques dont marketing responsable § 4.6, responsabilité des produits § 4.7, éthique et déploiement politique RH § 3.1	Direction Et responsable label RSE
10h30	Déploiement de la RSE	Objectifs RSE 2022/23 § 1.6 Leadership et investissement des dirigeants/ § 2.1 Place de la politique RS et des objectifs dans la stratégie d'entreprise/ § 2.3 Management de la RS Interface avec les vigneron Intégration locale : § 5.2 Contribution au développement environnemental et à l'aménagement du ou des territoire(s) § 5.3 au développement social § 5.4 au développement économique Communication externe et rapport DD § 2.8 externe	Direction Et comité direction direction technique/commercial
11h30	Ressources humaines	Thèmes : RH , relations et conditions de travail : évolutions 2023 § 3.1 Politique RH, droits humains § 3.4 égalités diversité groupes vulnérables, § 3.6 Dialogue social § 36 qualité de vie au travail § 2.7 Communication interne : valeurs, santé sécurité, QVT... § 7 Indicateurs sociaux – emploi- salaires/sociaux /formation /égalité des chances/insertion/SST/QVT...	Direction en tant que Responsable RH

12h30	Conseil administration	Pause repas (plateaux repas avec le conseil d'administration ?)	
13h30	Coordination HSE	Environnement et sécurité santé au travail : animation, objectifs et résultats <u>Analyse des enjeux 2023 cave et produits</u> § 4.3 Prévention de la pollution 4.4 Utilisation durable des ressources /réduction des GES. § 4.5 Production de l'environnement et biodiversité Veille réglementaire bilan de conformité réglementaire, ICPE , déchets, rejets, TAR....bilan à date§ 7 Indicateurs SST § 3.5 Santé sécurité au travail	Responsable HSE
14h30	Viticulture responsable	Coordination des démarches : diagnostics individuels et collectifs et suivi, suivi des prérequis du label sur les audits individuels § 2.4 Veille et conformité réglementaire 2.5 Veille technologique, concurrentielle et sur les bonnes pratiques §8 résultats environnementaux : eau, intrants...	Responsable viticulture
15h30	Visite chez un adhérent	Diagnostics individuel, et suivi du plan d'action, échanges sur l'intégration locale , gouvernance de la coopérative et évolutions	
16h15	Production	§ 4.1 innovations § 4.2 Achats responsables § 4.3 Prévention de la pollution 4.4 Utilisation durable des ressources /réduction des GES. § 4.5 Production de l'environnement et biodiversité Vendanges bilan (qualité vin, IFT, ...) Vinification 2023 : Process cuverie : projets, amélioration, enjeux, bilans	Directeur technique responsable HSE l'environnement
17h30		Fin journée et bilan	

Tain l'Hermitage le mercredi 25 octobre 2023			
Heures	Thème	Thèmes abordés	Nom
8h30	Clients	§ 4.7 Responsabilité du fait des produits et des services vis-à-vis des consommateurs et des autres parties prenantes Qualité, haccp... § 4.6 Relation clients, consommateurs et marketing responsable Nouvelles attentes des clients et satisfaction Attentes des clients et réponse Méthode de mesure de la satisfaction	Responsable qualité Commerciaux
10h00	Suite vinification et Conditionnement	Innovation RSE et Suite des démarches d'amélioration : social, environnementale sur les process § 4.1 innovations § 4.2 Achats responsables § 4.3 Prévention de la pollution 4.4 Utilisation durable des ressources /réduction des GES. ..	Directeur technique, responsable en production
11h30	Communication et Indicateurs	Processus de décision et management 2.8 Communication externe - Rapport RSE Et indicateurs en évolution. § 8 Indicateurs économiques	Direction
12h30	Pause repas		
13h30	Indicateurs	Processus de décision et management 2.8 Communication externe - Rapport RSE Et indicateurs en évolution § 6 Indicateurs environnement §7 indicateurs sociaux	Responsable HSE
14h30	Bilan	Préparation de la réunion de synthèse	Evaluateur seul
15h30		Synthèse de l'évaluation et échanges	Tous les Participants
16h30		Fin de l'évaluation Train Valence TGV 17h43	